

Avressieux

BULLETIN
MUNICIPAL

2014





Le mot du Maire	3
Etat-civil	5
Compte administratif	6-7
Commissions & Délégations	9
Urbanisme - Voirie	11
Vie de l'école	12
Mille-feuilles administratif ?	13
Les cartes communales	14 à 15
2013 en photos	16
Informations diverses	17
Intercommunalité	19 à 23
Les associations	24 à 26
Au gré d'une rencontre	27
Poème	28

BULLETIN MUNICIPAL 2014

Directeur de la publication :
Paul REGALLET

Coordination :
Denise VIBERT

Conception :
Commission Communication

Réalisation :
TRIBU

Impression :
ICA

Nous remercions les partenaires
et toutes les personnes
qui ont contribué
à l'élaboration de ce bulletin.

En page de couverture,
Avressieux, commune accueillante

MAIRIE D'AVRESSIEUX

Ouverte au public le lundi et jeudi de 14h à 18h

Tél / Fax : 04 76 37 05 09

e-mail : com.avressieux@wanadoo.fr

site web : www.ccvallguiers.fr

Façade Isolation Plâtrerie sèche
Revêtements sols et murs



Peinture &
Finition

Depuis 1960

Z.A. de la Baronnie
73330 Le Pont de Beauvoisin
Tél : 04 76 37 25 51 - Télécopieur : 04 76 32 89 50
guiseppinetfils@orange.fr - www.guiseppinetfils.fr



Travaux Publics & Agricoles

GUICHERD

Terrassement - VRD
Assainissement - Ensilage - Transport
Commerce fourrage / paille

73240 SAINTE MARIE D'ALVEY
Tél / Fax 04 76 31 63 92 - Port. 06 24 56 83 09
guicherd.ta.tp@orange.fr - Siret 515 318 814 00016

ELECTRICITE GENERALE
BORGEY ELECTRICITE SARL

73240 St-Maurice-de-Rotherens

Tél : 04 76 31 60 34

SIRET 483 642 070 00013 - APE 453A

Ouvert toute l'année

tilleul côté
Éco-logis & Table saine
en terre de Savoie

Chambres & Table d'hôtes

www.cote-tilleul.fr
eric@cote-tilleul.fr
04 76 35 02 24

ACCUEIL PASSEUR

180, chemin du plateau - Quartier «Sur les Vignes» - Avressieux

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Depuis les dernières élections, une nouvelle équipe municipale s'est mise en place. Vous trouverez dans ce bulletin sa composition ainsi que sa répartition dans les différentes commissions locales et intercommunales.

Je remercie la population d'Avressieux pour s'être exprimée au bureau de vote avec un taux de participation supérieur à la moyenne nationale, ce qui prouve l'intérêt que vous portez à notre village.

Malgré des moyens financiers de plus en plus restreints, notre équipe a à cœur l'entretien du patrimoine, de la voirie, de notre cadre de vie en général, et nous essayerons, malgré la crise, que la morosité ne gagne pas trop notre commune.

Nous sommes tous à votre écoute : n'hésitez pas à nous interpeller, à nous signaler toute "chose" qui vous paraît anormale ou que vous souhaitez voir évoluer ; nous nous efforcerons d'y apporter une réponse.

Vous trouverez également dans ce premier bulletin annuel de notre nouvelle équipe les compte-rendus de chaque association et de la vie scolaire pour l'année écoulée. Toutes ces associations constituent le ciment de notre vie locale. Nous devons tous les soutenir et favoriser leur développement.

Malgré les aléas de la vie de notre commune et les différentes péripéties qui l'ont animé, Avressieux est un village où il fait bon vivre. Alors, essayons tous ensemble de maintenir cette situation pour les années à venir et que chacun contribue à une bonne entente entre nous.

Je ne peux terminer cette page sans remercier le conseil municipal sortant pour le travail accompli toutes ces années. Un grand merci aux employés de la commune, à tous ceux qui ont permis l'élaboration de ce bulletin : élus, associations, annonceurs et à notre secrétaire Denise Vibert pour son aide précieuse.

Amitiés à tous

**Votre maire,
Paul Regallet**

com.avressieux@wanadoo.fr


CALIPAGE

POINT BUREAUTIQUE

PHOTOCOPIEUR **RICOH**
 LOCATION - VENTE - S.A.V
 Machine - Télécopieur - Imprimante et consommable

Fournitures - Mobilier de bureau - Collectivité et scolaire
 Papeterie - Cadeaux - Tampons - Cartes de visite
 Préparation des listes scolaires

5, place Trillat - 38480 Pont de Beauvoisin - Tél : 04 76 37 24 13
NOUVEAU : www.PointBureautique.com

 **AUTOVISION**
 CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE www.controle-autovision.com

C.C.A.P. - ZI La Baronnie - RN6
 73330 Pont-de-Beauvoisin
04 76 37 38 73

VÉHICULES A CONTRÔLER EN 2014

- Mis en circulation en 2010
- Déjà contrôlés en 2012

**Chamard-Bois
 Franck**

Escaliers, portes, fenêtres, volets - bois PVC alu.
 Dressing et aménagement intérieurs.
 Cuisines, salle de bains et meubles.

**Menuiserie
 Agencement
 Ebénisterie**

5, passage de Boisset - 73330 DOMESSIN
Tél / Fax : 04 76 31 13 04 - Portable : 06 17 39 18 82

F & B MEUBLES
 Création et Rénovation

FLANDRIN ALAIN
 Ebeniste

30, montée de Valléo - 73240 AVRESSIEUX
 Tél. 04 76 37 25 87 / 06 24 90 69 94

flandrin-alain@hotmail.fr **www.flandrin-ebeniste.com**

Naissances



Mathis RIZZA

né le 6 février 2013 au foyer de
Anthony et Elodie RIZZA,
domiciliés 1380C route d'Urice



Téo RAILLARD

né le 27 avril 2013 au foyer de
Vincent et Ling RAILLARD,
domiciliés 540 route des Moulins



Margot WALLE

née le 22 mai 2013 au foyer de
Laurent WALLE et Karine REVOL,
domiciliés 155 montée du Toudan



Cyrielle COUTANT

née le 20 septembre 2013 au foyer de
Bertrand et Emilie COUTANT,
domiciliés 370C route d'Urice

Jihane BRUNO

née le 3 novembre 2013 au foyer de Philippe et Jennifer BRUNO,
domiciliés 845C route de Verel

Gaétan FAYARD

né le 11 novembre 2013 au foyer de Olivier FAYARD et Solène LASELVE,
domiciliée 370 route de Montfleury

Liyah GALLIN

née le 29 novembre 2013 au foyer de Nicolas GALLIN et Ly HAWO,
domiciliés 330 chemin de la Vavre d'en Bas

Mariage

Le 6 juillet 2013, mariage de **Aude STARZAK** et **Jean-Luc GIRERD**, domiciliés 180 route de Bunand

Décès

Le 18 mars 2013, décès de **Reine MOSCHIONE née BAZIN**, 91 ans, domiciliée 985 route du Malod

A également été inhumée :
Marcelle DEMEURE née SERRAZ

Compte administratif 2013

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 279 246,69 €

	Réalisé 2013
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	116 431,82
Eau - Assainissement	1 041,32
Electricité	13 240,80
Combustibles	7 680,93
Carburants	77,33
Achat repas scolaires	17 497,27
Vêtements travail	112,42
Fournitures entretien	461,02
Fournitures de voirie	1 822,58
Fournitures petit équipement	1 609,31
Fournitures administratives	2 195,65
Fournitures scolaires	3 503,77
Fournitures diverses	220,27
Locations mobilières	898,00
Entretien terrains	5 173,25
Entretien forêt	891,58
Entretien bâtiments	3 224,32
Entretien voirie et réseaux	30 907,42
Entretien biens mobiliers	751,37
Frais déplacement	45,00
Maintenance	3 786,91
Primes d'assurances	6 268,08
Documentation générale	403,70
Indemnité percepteur	480,13
Honoraires	2 227,94
Annonces et insertions	0,00
Fêtes et cérémonies	1 980,70
Publications	1 838,96
Analyses	416,69
Frais d'affranchissement	863,63
Frais de télécommunications	1 537,09
Cotisations	218,40
Indemnité gardiennage église	320,00
Remboursements collectivités	2 943,98
Taxes foncières	1 792,00
CHARGES DE PERSONNEL	74 912,08
Rémunération personnel	51 957,81
Charges sociales	22 954,27
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	39 675,99
Indemnités élus + cotisations	15 840,56
Contributions organismes de regroupement	15 471,71
Subventions	8 188,11
Admission en non-valeur	175,61
Redevance ordures ménagères	1322,64
INTÉRÊTS EMPRUNTS	7 690,16
REVERSEMENT FNGIR + FPIC	39 214,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 595 269,47 €

	Réalisé 2013
PRODUITS DES SERVICES	20 778,30
Concessions cimetière	
Services périscolaires	20 585,30
Redevance domaine public	193,00
IMPOTS ET TAXES	242 105,61
Contributions directes	156 280,00
CVAE et imposition entreprise réseau	10 656,00
Taxe pylônes électriques	29 043,00
Taxe sur l'électricité	5 714,61
Taxe additionnelle droits de mutation	40 412,00
DOTATIONS-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	116 159,76
Dotation de l'Etat	88 470,00
Dotation élus locaux	2 797,00
Fonds départ. de taxe professionnelle	11 500,00
Compensation exonérations	10 077,00
Participations des communes	3 315,76
Dotation décentralisation + autres	
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	24 322,24
Revenus des immeubles	19 967,47
Produits divers	4 354,77
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 067,50
Remboursement rémunération personnel	3 859,07
EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE	184 976,99

DEPENSES INVESTISSEMENT : 226 889,45 €

Déficit investissement reporté	108 656,36
Capital des emprunts	24 464,63
Régularisation frais d'études	1 081,79
Programme de voirie	82 066,23
Chauffe-eau salle polyvalente	1 292,88
Four restaurant scolaire	3 975,86
Défibrillateur cardiaque	1 885,70
Ossuaire communal	3 466,00

RECETTES INVESTISSEMENT : 130 586,73 €

Excédent affecté à l'investissement	109 743,27
Fonds de compensation TVA	15 255,17
Taxe locale d'équipement	2 518,00
Taxe d'aménagement	1 988,50
Régularisation frais d'études	1 081,79

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE : 219 720,06 €

Coopérative Laitière d'Avressieux

Fabrication et vente de fromages au lait cru

Emmental - Raclette de Savoie - Tomme

Vente dans nos deux magasins

Avressieux 04 76 37 00 36

Le Noiray à la Motte-Servolex 04 79 25 40 09



Gamm vert

**JARDINAGE
VEGETAL
ANIMALERIE
VETEMENTS
TERROIR**



Ouvert du lundi au samedi 8h30-12h00 / 14h00-18h30

ZI Le Grand Pré 73330 BELMONT TRAMONET
Tél : 04-76-32-92-66

le goût du jardin



Gérard PÉRA

Petite maçonnerie
Espaces Verts Clôtures - Dallages - VRD

Le Picard - 73330 Vérel de Montbel - **04 76 37 36 70**
gerard.pera@orange.fr

Christophe BERLAND

**TERRASSEMENT - ENROCHEMENT
DÉMOLITION - ASSAINISSEMENT**

06 13 71 52 66



christopheberland73@yahoo.fr - Fax 04 76 31 76 98
3015 route du Cellier - Saint Genix sur Guiers

COMMISSIONS MUNICIPALES constituées le 7 avril 2014

COMMISSION DES FINANCES ET ACTIVITÉS ECONOMIQUES

Martial CATTAUD, responsable commission

Marie-Laure BAILLY
Marie-Claire PERMEZEL
Paul REGALLET
Eric TRAVERSIER

COMMISSION VOIRIE ET URBANISME

Olivier WALLE, responsable commission

Lionel BAZIN
Michel BERTHOLIER
Fabien CLOPPET
François PARENT

COMMISSION RÉSEAUX - TRAVAUX - ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

Eric TRAVERSIER, responsable commission

Marie-Laure BAILLY
Lionel BAZIN
Michel BERTHOLIER
Fabien CLOPPET

COMMISSION COMMUNICATION

*Virginie BELLEMIN-MAGNINOT,
responsable commission*

Marie-Laure BAILLY
Lionel BAZIN
Marie-Claire PERMEZEL
Eric TRAVERSIER

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES (7 avril 2014)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL GUIERS	
<i>2 titulaires</i>	<i>Paul REGALLET, Maire</i> <i>Olivier WALLE, 1^{er} adjoint</i>
SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU DU THIERS	
<i>2 titulaires</i>	<i>François PARENT</i> <i>Paul REGALLET</i>
1 suppléant	Fabien CLOPPET
SYNDICAT SCOLAIRE DES ARS	
<i>2 titulaires</i>	<i>Virginie BELLEMIN-MAGNINOT</i> <i>Marie-Claire PERMEZEL</i>
1 suppléant	Marie-Laure BAILLY
SIVU INSTALLATIONS SPORTIVES LYCÉE PRAVAZ	
<i>2 titulaires</i>	<i>Martial CATTAUD</i> <i>Olivier WALLE</i>
2 suppléants	Lionel BAZIN Virginie BELLEMIN-MAGNINOT
SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL MIXTE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DU GUIERS ET DE L'AINAN (SIEGA)	
<i>2 titulaires</i>	<i>Michel BERTHOLIER</i> <i>Paul REGALLET</i>
2 suppléants	Martial CATTAUD Olivier WALLE
SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU GUIERS (SIAGA)	
<i>2 titulaires</i>	<i>Lionel BAZIN</i> <i>Fabien CLOPPET</i>
2 suppléants	Michel BERTHOLIER Paul REGALLET
SICTOM DU GUIERS	
<i>2 titulaires</i>	<i>Martial CATTAUD</i> <i>Olivier WALLE</i>



Entreprise MEUNIER CURTINET

Construction de maisons individuelles
traditionnelles et briques

Bâtiments industriels - Immeubles

ZAC de Muneri - Rte d'Aoste - 38480 ROMAGNIEU

Tél 04 76 37 01 10 - Fax 04 76 37 35 15

meunier.curtinet@orange.fr - www.meunier-curtinet.fr



345, route du Gazon
73330 DOMESSIN

TÉL. 04 76 32 07 27
www.chavanel.fr



**Maisons à
Ossature Bois**
**Bâtiments
Agricoles**

73520 St-Béron - Tél. 04 76 31 17 08 - Fax 04 76 31 19 93
e-mail : contact@lescharpentiersduguiers.fr



EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS
RHÔNE-ALPES/AUVERGNE

Établissement SAVOIE-LEMAN

SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE

TRAVAUX D'ENROBÉS - VRD PUBLICS ET PRIVÉS

2 rue Centrale - 73420 VOGLANS

Tél : 04 79 52 08 00

Fax : 04 79 52 08 01

Permis de construire et autorisations d'urbanisme délivrés jusqu'au 31 mars 2014

Nom demandeur	Lieu des travaux	Objet	Date autorisation
PETITEAU Thierry	Route des Pentes	Abri de voiture	22/4/2013
GAEC des Peupliers	Sur les Vignes	Bâtiment agricole de stockage	13/5/2013
JEANTIN Eric	La Vernaz	Aménagement grange en habitation	11/7/2013
PINTO Roger	La Vavre d'en Bas	Isolation façades	18/7/2013
CURIAL Michel	Route de Verel	Maison individuelle	18/7/2013
CURIAL Barbara/BAZIN P	Route de Verel	Maison individuelle	22/7/2013
BAILLY Sébastien	Lott Haut Niveau	Abri de jardin	1/8/2013
BAILLY Sébastien	Lott Haut Niveau	Modification ouvertures	20/8/2013
BORGEY Henri	Route du Niveau	Véranda	12/9/2013
SIMON Thierry	La Vavre d'en Bas	Panneaux solaires	19/9/2013
SAS Développement	Parc Val Guiers	Bâtiment industriel	9/12/2013
GUICHERD Jean-Michel	Sous les Moulins	Bâtiment agricole de stockage	30/1/2014
PINTO Roger	La Vavre d'en Bas	Isolation façades est et ouest	6/2/2014

Travaux de voirie 2013

Comme chaque année, le budget d'entretien de la voirie a été conséquent en 2013. De plus, la météo capricieuse et très pluvieuse a accentué les phénomènes de dégradations nécessitant des interventions difficilement prévisibles mais néanmoins obligatoires. Ces mauvaises conditions climatiques ainsi que des travaux de construction ont également retardé certains chantiers importants inscrits au budget 2013. Ainsi la réfection de la route du Châtelard sera effectuée en 2014.

Afin d'élargir l'entrée du village côté Est, des tuyaux ont été posés au niveau de la maison Bellemin. Au lieu dit La Bigottière, une traversée de route a du être refaite, le tuyau étant bouché par des concrétions de calcaire. Un caniveau et 50 mètres de tuyaux PVC ont été posés au fond du chemin de Valléo afin de récupérer les eaux de ruissellement. Au Bottet, en direction de Saint-Genix, le fossé a été baissé pour permettre un meilleur écoulement des eaux

pluviales. Divers curages de fossés et nettoyages de talus ont été effectués sur l'ensemble du réseau routier communal. Tous ces travaux d'aménagement et d'entretien ont été réalisés par Christophe Berland pour un montant de 11 892,00 € TTC.

Durant l'été la réfection en enrobé de la route des Pentes a été réalisée depuis la sortie du village jusqu'à la maison Girin. Une cunette en enrobé avec un drain ont été créés route de Montfleury depuis le gîte Perroud jusqu'au pont de la Massette. Des finitions de traversées de route ont été nécessaires au fond du chemin de Valléo et à la Bigottière. Enfin, un reprofilage sur une partie du chemin du Chassenet s'est avéré indispensable puisqu'un orage fin juillet a complètement détérioré l'accès à la maison Renaud-Goud. L'ensemble de ces travaux sur les chaussées a été réalisé par l'entreprise Eiffage pour un montant de 89 574,00 € TTC. Une aide départementale de 9 658,00 € a été perçue pour la totalité de ces réalisations.

Mais l'entretien de la voirie, c'est également le broyage des talus et accotements, toujours réalisé par Patrick Berthier. Trois passages ont été nécessaires pour un montant de 6 762,00 €. Début 2014 un élagage au lamier a complété ce travail. C'est aussi le déneigement et salage effectués par Emmanuel Guicherd pour 2 841,00 €.

Enfin tous les autres travaux : tonte, taille, nettoyage des grilles et caniveaux, ramassage des feuilles et balayage... sont à la charge de notre employé "intercommunal" Laurent Bellemin qui intervient les mardis et jeudis sur Avressieux.



Vie de l'école

Restaurant scolaire



Durant l'année scolaire 2012-2013, 4 200 repas ont été servis au restaurant scolaire et la progression se confirme pour cette année en cours car c'est une moyenne journalière de près de 40 enfants qui fréquentent cette structure. Depuis la rentrée de septembre, les temps de garderie relèvent de la compétence de la communauté de communes Val Guiers et les enfants doivent être inscrits pour la garderie avant le temps du repas moyennant un forfait lié au quotient familial.

L'année s'est terminée dans la bonne humeur autour du pique-nique maintenant traditionnel.

Syndicat Scolaire des ARS (Avressieux - Rochefort - Ste Marie d'Alvey)

Le Syndicat Scolaire des ARS finance les investissements dans les écoles d'Avressieux et Rochefort sous forme de travaux, matériel informatique ou mobilier. En 2013, il a financé :

- un picoprojecteur pour l'école maternelle de Rochefort
- du remplacement de mobilier et la pose de stores à l'école d'Avressieux

Les trois communes du regroupement pédagogique participent à ces investissements et au remboursement des emprunts des agrandissements des écoles au prorata de leur population. Pour le budget 2014, a été voté notamment le remplacement du parc informatique de l'école d'Avressieux.

Noël à la garderie



Le marché de Noël



Le jeu de cartes local...

La Communauté de communes



Treize communes composent la Communauté Val Guiers. Le Conseil communautaire compte 37 délégués des communes, désignés lors des élections municipales.

Compétences : économie, points emploi, aménagement du territoire, environnement, politique de l'habitat, petite enfance / enfance jeunesse...

Le Canton et le département



A partir de 2015, le canton dont fera partie Avressieux aura pour chef-lieu Yenne. Dans chaque canton, on élira deux conseillers départementaux (un binôme homme-femme). Le futur Conseil Départemental (ex Conseil Général), a comme principales compétences l'aide sociale, la voirie et les transports, les collèges, la culture, les services d'incendie et de secours, les aides aux communes...

Le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard



Il regroupe les quatre communautés de communes de l'Avant-Pays savoyard, qui lui ont délégué un certain nombre de tâches pour une bonne cohérence de leur action sur le territoire : élaboration d'un SCOT et d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat ; accompagnement des collectivités et des acteurs privés dans le montage de projet, négociation des aides financières avec le département, la Région, l'Etat et l'Europe.

Le SICTOM du Guiers



Les Communautés de communes Val Guiers (73) et Vallons du Guiers (38) lui ont délégué la gestion des déchets sur leurs 23 communes. Il en assure la collecte et adhère lui-même au SITOM du Nord Isère pour l'élimination. Dans ce cadre, il gère les trois déchetteries de son territoire.

Le Syndicat Interdépartemental des Eaux du Guiers et de l'Ainan



Ses missions concernent l'eau potable et l'assainissement. Sur sa partie Savoie, il n'assure que les services assainissement collectif et assainissement individuel.

Le Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents



Sa compétence unique : "gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques" sur le bassin versant de la rivière Guiers se décline en plusieurs volets. Protection et gestion de la ressource en eau, des écosystèmes, des zones humides, des aquifères associés ; gestion des risques d'inondation ; actions de sensibilisation correspondantes.

Le Syndicat du Thiers



Il assure le captage, le traitement et la distribution d'eau potable. Il vient de reprendre les communes d'Avressieux, Rochefort et Ste Marie suite à la dissolution du Syndicat du Paluel.

Cartes intercommunales

Sources : BD Topo, IGN (2012)

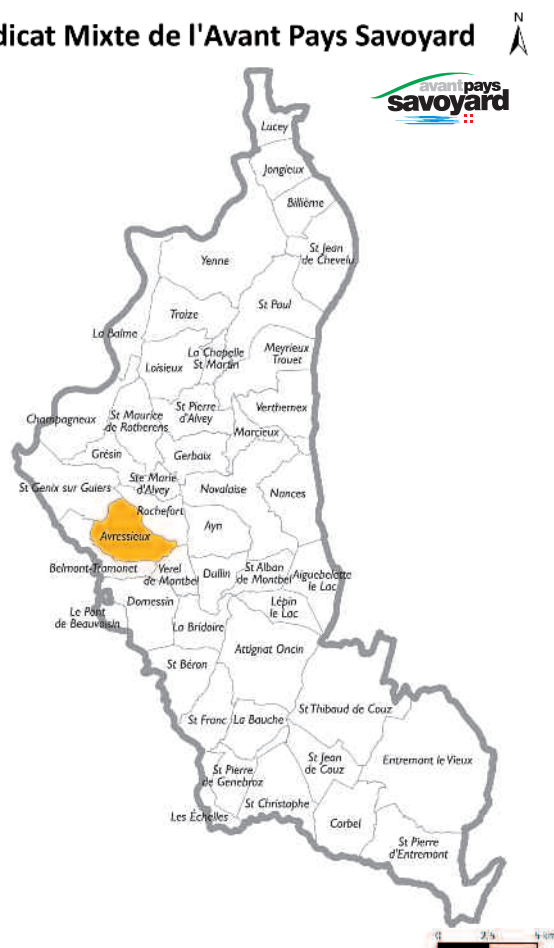
Canton de Yenne



Communauté de Communes Val Guiers



Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard



Syndicat Interdépartemental de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères



Syndicat Interdépartemental des Eaux du Guiers et de l'Ainan



Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents



Syndicat des Eaux du Thiers



2013 en photos :

repas de quartiers, brocante, concert au château,
11 novembre, vœux du maire



Transport : nouvelle ligne régulière de car "Aoste-Chambéry"

Le 2 septembre 2013, le Conseil Général de la Savoie a mis en service une nouvelle ligne régulière de car afin de permettre aux usagers de l'Avant Pays Savoyard de rallier Chambéry.

Cette liaison quotidienne se fait sur la base de 2 allers et retours quotidiens du lundi au samedi entre Aoste et Chambéry, avec arrêts à St Genix et Belmont-Tramonet (péage).

Aller simple : 3,20 € - Aller-retour : 5,20 €

Abonnement mensuel : 32 €

Horaires, informations et réservations sur :

www.mobisavoie.fr



Implantation de l'entreprise Agrati



En 2001, lors de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme, le Conseil Municipal avait classé comme "zone d'activités" potentielle ce tènement situé en prolongement de la zone val Guiers et contraint sur trois côtés par la RD 35E, l'autoroute A43 et le tracé envisagé pour la ligne ferroviaire Lyon-Turin.

La Communauté de communes ayant compétence en matière économique, a progressivement acquis les parcelles concernées, acquisitions terminées en 2011. L'entreprise Agrati (ex Produits Tréfilés de La Bridoire) emploie actuellement 150 personnes, et se trouve à l'étroit dans ses locaux, locaux anciens et inadaptés. Il y avait urgence, pour éviter une probable délocalisation, de l'aider à trouver un site attractif.

Plusieurs années de travail ont été nécessaires, la morosité économique aidant, pour trouver un montage administratif et financier pertinent. C'est finalement la Société d'Aménagement de la Savoie (société d'économie mixte) qui réalisera le bâtiment pour le louer ensuite à l'entreprise. La phase 1 du projet a finalement débuté en février 2014 sur le terrain, et les principaux acteurs se sont retrouvés le 21 mars pour marquer de façon officielle le démarrage de la construction.



Recensement

Dans les "petites" communes, le recensement général de la population a lieu tous les cinq ans. Entre-temps, le nombre officiel d'habitants est évalué statistiquement par l'INSEE. D'autre part, pour calculer ses dotations aux collectivités, l'Etat prend en compte le nombre calculé trois ans avant. Pour l'année 2014 par exemple, la population totale officielle de la commune est de 488 habitants.

Le recensement effectif a eu lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Deux agents recenseurs, dont le travail a été coordonné par Mme Vibert, ont réalisé ce travail, plus complexe qu'il n'y paraît, de manière tout à fait satisfaisante grâce à la coopération de tous. Les résultats officiels et les tableaux statistiques correspondants seront communiqués par l'INSEE dans le courant de l'année. Mais l'on peut déjà "révéler" que le nombre de personnes résidant sur le territoire au 15 février était de 515.

Cartes d'identité

La durée de validité des cartes d'identité délivrées à des personnes majeures est passée à 15 ans à partir du 1^{er} janvier 2014. Cette mesure est également applicable aux cartes délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 (sans modification portée sur la carte).

Les cartes délivrées à des personnes mineures conservent en revanche une durée de validité de 10 ans.

Les demandes sont toujours déposées à la mairie du domicile.

MARBRERIE FAGUET

Atelier :
D 1006 - Le Rôti
73520 SAINT BÉRON
Tél. 04.76.31.10.76
Fax 04.76.31.15.63



Magasin :
16, Place Professeur Trillat
38480 PONT DE BEAUVOISIN
Tél. 04.76.37.00.04

www.marbreriefaguet.com
christel@marbreriefaguet.com



PERROUD
MAÇONNERIE

GROS OEUVRES
NEUF - RÉNOVATION
FAÇADES

Tél : 04 76 32 50 94
Fax : 04 76 31 67 40
perroud.maconnerie@orange.fr

550 route de Joudin - 73240 Saint-Genix-sur-Guiers



BESSON FRANÇOIS
PLOMBERIE, CHAUFFAGE,
ENERGIES RENOUVELABLES

GRAND GUILLAUME
73330 BELMONT-TRAMONET
Tél / Fax : 04 76 32 59 47
E-mail : besson-françois@wanadoo.fr



TRAVAUX PUBLICS,
GENIE CIVIL ,
INDUSTRIELS ,
COLLECTIVITES,
PARTICULIERS ,
PISCINES

ZA de la Baronnie 73330 PONT DE BEAUVOISIN
Tel : 04 76 32 91 06 Fax : 04 76 37 39 60 E-mail : contact@perrouse.com

Petite Enfance et Enfance-Jeunesse

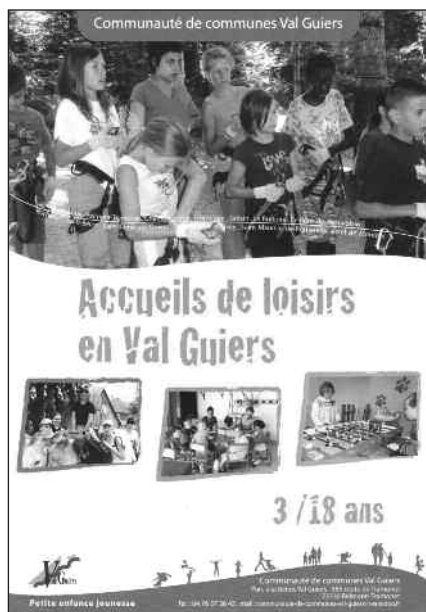
Depuis le 1^{er} septembre 2013, la Communauté de communes assume cette compétence en lieu et place des communes.

Val Guiers gère désormais les accueils de loisirs de son territoire pour les 3-11 ans. Ces trois équipements sont tous accessibles à toutes les familles des treize communes. Il se nomment "Les Marmousets", 37 montée des écoles à St Genix sur Guiers ; "Mosaïque", rue des écoles à Pont de Beauvoisin (pour les 3-5 ans) et école maternelle de Domessin (pour les 6-11 ans), et "Les p'tits sportifs" à l'école de St Béron.

D'autre part, le dispositif "Val Guiers Ados" est ouvert aux 12-18 ans. Un local jeunes est ouvert pour eux à Pont de Beauvoisin et un autre à St Genix sur Guiers, avec des activités variées en période scolaire et pendant les vacances. Les animateurs assurent également des permanences dans les collèges fréquentés par les jeunes du territoire.

Renseignements, programmes, tarifs... sur le site :

www.ccvallguiers.fr



Rythmes scolaires

Dans le cadre de sa compétence "Jeunesse", la Communauté organise et finance aussi l'accueil périscolaire. La réforme des rythmes scolaires décidée par l'Etat s'imposait donc au Conseil communautaire, qui n'avait pas à discuter du bien-fondé de la loi, mais devait préparer sa mise en place. Sa première décision a été de différer à la rentrée 2014 cette mise en place. Les difficultés liées à ce changement d'emploi du temps des élèves sont bien connues, ayant été largement médiatisées : oppositions globales à la réforme, impossibilité de trouver un consensus entre les personnes, contraintes réglementaires, organisation difficile surtout en milieu rural, problèmes financiers.

Zones d'activités

Sur la zone Val Guiers, la Communauté a poursuivi ses travaux d'aménagement : enfouissement d'un tronçon de ligne ErDF pour permettre l'extension sur la commune d'Avressieux de

l'établissement "Terres d'Alliances" ; vente de terrain et réalisation d'une voie d'accès pour l'installation de l'entreprise FMP ; acquisition de délaissés de l'AREA et du département pour la mise en place d'une plate-forme de covoiturage.

Sur la zone du Jasmin à St Genix, un terrain a été vendu à l'entreprise CBF, et d'autre part, la défense incendie de l'ensemble de la zone a été repensée, avec un début effectif des travaux en février 2014.

La zone de La Rubatière, identifiée au PLU de Domessin et au SCOT de l'Avant Pays comme zone d'activités en continuité de celle de La Baronnie, a fait l'objet d'études d'aménagement. L'acquisition des parcelles est en cours via l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie.

Bibliothèques

Sept bibliothèques du territoire ont été mises en réseau, grâce au financement par l'intercommunalité de logiciels spécifiques. De nombreuses heures de travail des bénévoles et du personnel temporaire payé par certaines communes ont été nécessaires pour la saisie des données. Le fonds disponible et les modalités de prêt sont entièrement disponibles sur www.biblioallguiers.

Fiscalité professionnelle unique

A partir de 2014, le produit de la fiscalité des entreprises, jusque-là directement perçu par les communes, sera attribué par l'Etat à la Communauté de communes. A charge pour celle-ci de reverser à chacune de ses communes membres une somme égale à celle reçue en 2013. Alors, simple complexification administrative ? Non, car :

- les reversements de la Communauté de communes aux communes sont "gelés" pour les années suivantes à leur montant de 2013. Les augmentations (espérées) des cotisations des entreprises dues au développement de l'activité resteront donc propriété de la Communauté et permettront de financer les compétences nouvelles.
- Les taux d'imposition des entreprises sont actuellement très différents d'une commune à l'autre : ils seront harmonisés progressivement sur environ huit ans.
- Des zones d'activités communales sont en conséquence l'objet d'une réflexion visant à les faire passer sous gestion intercommunale.

Une Commission Intercommunale des Impôts Directs a été mise en place par la préfecture pour l'évaluation foncière des nouveaux locaux professionnels sur le territoire. De plus une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées devra, chaque année, apprécier le montant correspondant aux compétences cédées à l'intercommunalité.

SPANC

Comme cela était prévu, le service "Assainissement non collectif" assuré jusque là par la Communauté de communes, a été fusionné avec le service analogue existant au sein du SIEGA, le 1^{er} septembre 2013. Les principes de fonctionnement restent inchangés, mais l'utilisateur doit désormais s'adresser aux **bureaux du Syndicat, 27 rue Pravaz à Pont de Beauvoisin (38).**

Tél. 04 76 37 21 18

Développement économique et innovation

Dans le cadre des contrats de territoire, le Syndicat mixte a mené pendant trois ans une action en faveur de l'innovation en entreprise. La soirée de clôture, le 24 janvier 2013 à la salle des fêtes d'Avressieux, a été animée par le journaliste Pierre Ostian. Sur le territoire, c'est l'association AGIR qui prend le relais. Avec l'appui de la collectivité, cette association, qui regroupe de nombreux chefs d'entreprise de l'Avant Pays, est d'ores et déjà à l'origine de plusieurs initiatives : visites, échanges, plate-forme collaborative...)



Création d'entreprise :

Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'un accompagnement complet : étude de marché, prévisionnel financier, modalités juridiques et sociales. Les projets nécessitant un prêt bancaire peuvent faire l'objet d'une aide financière. En 2013, 14 projets ont ainsi été soutenus.

Artisanat et commerce

Le Smaps a mis en œuvre un programme de maintien et de développement du commerce et de l'artisanat. Les fonds utilisés proviennent de l'Union Européenne, de l'Etat, de la Région et du Département (64 entreprises aidées en 3 ans). Ce programme étant achevé, les fonds européens LEADER et les Communautés de communes du territoire prendront le relais pour 2014.

Développement touristique

Le Smaps accompagne les intercommunalités dans leurs investissements en matière notamment de pôles touristiques (ingénierie, montage de projets, recherche de financements, mise en réseau, promotion ...) : Maison de la Dent du Chat, Maison du Lac d'Aiguebelette, Musée Galletti, Maison Mandrin, Maison du Guiers aux Echelles. Il coordonne et soutient de nombreuses actions en matière d'écotourisme sur les sites historiques, les bases de loisirs, les sentiers de randonnée pédestre ou VTT, les rivières. Le développement d'hébergements touristiques est aussi un axe de travail important.

Agriculture

Il s'agit de construire avec la profession et le territoire des projets en faveur du développement agricole. En 2013, à côté de l'accompagnement pour une agriculture durable et autonome, l'accent a été mis sur la thématique des circuits courts et notamment de l'intégration des produits locaux dans la restauration collective. Ce travail est mené avec la Maison des Agriculteurs et le Parc Naturel Régional de Chartreuse.

Développement culturel

Les projets culturels et les manifestations majeures du territoire ont bénéficié de l'appui du Smaps dans la recherche de cofinancements sur les différents dispositifs existants.

D'autre part, en matière d'enseignement artistique, une convention liant le Département par le biais de l'établissement public Diapason, les collectivités locales et les acteurs culturels impliqués a pu être mise en place. Elle vise à remettre en route une offre basée sur 4 points : l'initiation et la sensibilisation du plus grand nombre, les ateliers de pratique artistique, l'enseignement spécialisé et l'animation culturelle du territoire. Il faudra sans doute y intégrer en 2014 une réflexion en direction des nouveaux rythmes scolaires.

En matière de lecture publique, la manifestation "En Avant (Pays) le Livre" a été reconduite avec succès : 54 actions différentes ont été conduites durant trois semaines.

Le travail dans le cadre du Contrat Territoire Lecture

(Direction Régionale de Affaires Culturelles – Assemblée des Pays de Savoie – Syndicat Mixte) a débouché sur la création de 2 postes (1,5 temps plein) pour deux ans. Les deux personnes recrutées ont pour objectifs le renforcement du réseau des bibliothèques, le développement de la lecture auprès des publics éloignés et le développement de services innovants utilisant les possibilités du numérique.

L'agenda culturel de l'Avant Pays, trimestriel est disponible sur le site du Smaps.

Patrimoine naturel :

Le Syndicat Mixte a pour mission l'animation et la gestion administrative des sites "Natura 2000", essentiellement les zones humides, boisements remarquables et falaises ainsi que les pelouses sèches répertoriées dans ce document européen. Il travaille en concertation avec le Conservatoire des Espaces Naturels de la Savoie.

Schéma de Cohérence Territoriale :

Il a fallu 5 ans environ pour élaborer ce projet de développement de l'Avant Pays. Le 30 septembre 2013, le Comité syndical a considéré que ce travail était terminé et que le dossier était complet. Il a donc, à l'unanimité moins une voix, "arrêté" ce projet de SCOT.

Toutes les communes et intercommunalités du territoire, ainsi que les personnes publiques associées et les territoires voisins ont eu ensuite trois mois pour consulter le document et faire parvenir leurs avis. L'enquête publique débute en avril : elle dure un mois et demi, le dossier étant disponible dans chaque mairie. Les avis et remarques recueillis permettent d'amender le document qui devrait être approuvé dans le courant de l'été, et opérationnel après l'avis préfectoral, vers septembre 2014.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat :

Cette opération est la troisième du genre sur le territoire. Les propriétaires (propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs) pourront dans certaines conditions bénéficier d'aides aux travaux qu'ils voudraient réaliser. Le Comité de pilotage mis en place par le SMAPS a défini comme éligibles trois types de travaux : ceux visant à économiser l'énergie, ceux destinés à remettre en état un habitat dégradé, et enfin ceux qui sont indispensables au maintien de personnes âgées ou handicapées à leur domicile.

Pour plus de renseignements, appeler le PACT de Savoie association pour amélioration de l'habitat : 0800 400 073



Le Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA) a en charge la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques sur un territoire de 42 communes. Il est également la structure porteuse du contrat de bassin Guiers-Aiguebelette sur 51 communes.

Ce contrat consiste en la mise en œuvre d'un programme d'actions, d'un montant de 57 millions d'euros sur la période 2012-2018, visant à protéger, gérer et valoriser l'eau et les milieux aquatiques.

Ces actions permettent de répondre aux 7 objectifs majeurs du contrat de bassin Guiers-Aiguebelette :

- Préserver et restaurer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau
- Prendre en compte, préserver et restaurer les zones humides
- Connaître et gérer les risques hydrauliques dans le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques
- Connaître, préserver et protéger la ressource en eau superficielle et souterraine pour la satisfaction de l'ensemble des usages
- Restaurer et maintenir le bon état des eaux
- Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques
- Evaluer l'efficacité du contrat et suivre l'état des masses d'eau

Le SIAGA a engagé dès 2013 plusieurs actions, en partenariat avec les municipalités, qui seront pour la plupart reconduites :

- Travaux d'entretien de la végétation des berges des cours d'eau :
 - abattage sélectif d'arbres pouvant basculer dans le lit, élagage de branches basses, débroussaillage
 - re-végétalisation des berges (plantations de boutures de saules, d'arbustes en racines nues, ...)
 - lutte contre les plantes invasives (Renouées du Japon)
 - préservation du peuplier noir



Abattage sélectif

Des plaquettes techniques sur la gestion de la végétation de berge et la lutte contre la renouée sont à votre disposition en mairie.

Une enquête publique sera prochainement conduite. Elle permettra de présenter aux habitants le nouveau programme de gestion des boisements de berge. N'hésitez pas à venir consulter les documents dès qu'ils seront disponibles en mairies.

- Protections / renforcement de berges
- Etudes diverses visant à améliorer la gestion des milieux aquatiques et pour définir des futurs travaux de restauration
- Animations pédagogiques sur le thème du bassin versant, de l'eau, de la rivière et de ce qui y vit, à destination des scolaires et du grand public
- Création d'une maison du Guiers sur le site de Rivier'Alp aux Echelles
- Journal d'information (parution en juillet 2013)



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Avant Pays Savoyard et Chautagne

Cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), la 3^e du territoire, a pour objectif principal de rénover le patrimoine bâti ancien dans le parc privé afin d'améliorer l'habitat et par la même occasion les conditions de vie des occupants tout en répondant à des problématiques locales. Ce contrat d'une durée de 3 années associe l'Etat, l'Anah, le Conseil général de la Savoie, la Caisse d'Allocations Familiales et l'ensemble des intercommunalités de l'Avant Pays Savoyard et de la Chautagne.

Qu'est ce que l'OPAH ?

A l'initiative du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS), il s'agit d'une opération d'urbanisme ayant pour ambition d'impulser une dynamique de **réhabilitation dans le parc existant de logements privés** sur l'ensemble de l'Avant Pays Savoyard et de la Chautagne (54 communes). Le PACT Savoie en est l'animateur pendant les 3 années.

Pour qui ?

C'est donc une action destinée aux propriétaires qui occupent leur logement, et aux propriétaires bailleurs qui louent leurs logements à l'année, vide de meubles.

Pourquoi faire ?

Pour résoudre les problèmes prioritaires dans les logements liés :

- Aux **économies d'énergie**, l'isolation, l'utilisation des énergies renouvelables, la maîtrise des charges de chauffage
- A la lutte contre l'habitat très dégradé, le **manque de confort**, l'insalubrité
- A l'**adaptation** au handicap, le maintien à domicile des personnes âgées

Comment ?

Des **aides financières** de plusieurs organismes (Agence Nationale pour l'Habitat, Département et Collectivités Locales), sont apportées pour aider les propriétaires occupants ou bailleurs à réaliser des travaux. Les conditions d'octroi des aides varient suivant le statut d'occupation après travaux, la nature des travaux, la qualité des matériaux, ...

Les missions du PACT Savoie

- informer sur le dispositif en cours
- conseiller les particuliers dans les domaines technique, juridique, fiscal ou financier
- diagnostiquer dans les économies d'énergie, l'isolation, de conseil pour l'utilisation d'énergies renouvelables au domicile des ménages
- assister et accompagner les particuliers dans leurs demandes de financements

Contactez le PACT Savoie avant le démarrage des travaux :

0800 400 073

Appel gratuit depuis un poste fixe

FRANCE ALZHEIMER

Ne restez pas seul !

Depuis 2013, l'Association FRANCE ALZHEIMER a ouvert une antenne relais dans l'Avant Pays Savoyard.

Des permanences sont ouvertes pour vous accueillir, vous informer, vous écouter les derniers samedis de chaque mois alternativement sur les communes de Pont de Beauvoisin Savoie et Novalaise.

Le samedi : 31/05/2014

De 9 h à 11 h 30 - Salle du Centre Social - "Les salamandres" - 73330 PONT DE BEAUVOISIN SAVOIE

Les samedis : 26/04/2014 et 28/06/2014

De 9 h à 11 h 30 - Salle du Conseil - Mairie - 73470 NOVALAISE

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au : 04 79 60 31 48

06 87 50 04 69

ou au : 06 87 61 31 25

RESA

Pour UN PAYS SOLIDAIRE AVEC LES ANCIENS

Depuis 2006 l'Association RESA (Réseau Echanges Solidarité en Avant Pays Savoyard) anime un réseau de bénévoles formés qui visitent les personnes âgées à leur domicile.

Rompent l'isolement, soulagent les proches le temps d'une pause...

En 2013 une trentaine de personnes ont bénéficié de visites plusieurs fois par mois.

Une nouvelle forme d'intervention a été expérimentée cette année :

- à la demande de personnes ne pouvant plus se déplacer seules, une bénévole RESA les a emmenés les uns chez les autres, permettant ainsi des petits regroupements d'amis.

Pour la 5^e fois RESA va former une nouvelle équipe de volontaires pendant 4 jours en décembre 2013.

Solidarité, échanges... les membres bénévoles de RESA se retrouvent régulièrement pour partager leur vécu, s'épauler.

Des rencontres ou formation thématiques jalonnent ainsi l'année pour aborder des sujets choisis tels que la communication, la maladie d'Alzheimer, la fin de vie...

Toutes ces expériences vécues dans la solidarité sont pleines de richesses insoupçonnées.

RESA en chiffres en 2013 :

- 60 adhérents
- 30 Bénévoles formés
- 30 Bénéficiaires de visites à domicile

La mobilisation des bénévoles représente plus de 1080 VISITES directement consacrées à des personnes âgées chaque année.

N'hésitez pas à rejoindre le réseau.

Contact : Association RESA

Maison de la Vie locale - 73520 LA BRIDOIRE

Resa.asso@yahoo.fr- tél : 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12

AFV (Accueil Familial de Vacances)

PARTAGEZ VOS VACANCES

Ouvrez votre maison pendant l'été à un enfant de 6 à 11 ans ; vous participerez ainsi à son développement et à son épanouissement ; vous partagerez également une rencontre humaine bénéfique pour lui, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Contactez le SECOURS CATHOLIQUE de SAVOIE :

- au 04 79 60 54 00
- mail : afv.730@secours-catholique.org
- 297 chemin de la Martinière - 73000 Bassens

Club Entente et Amitié

“Entente et Amitié” fait partie intégrante de la nouvelle appellation Générations Mouvement (ex Aînés Ruraux). En effet, notre club a été, cette année encore, très actif.



Pour maintenir le corps en forme, nous avons eu l’embarras du choix. 10 petites marches et 12 grandes marches (pour les plus chevronnés) se sont déroulées cette année, dans une bonne ambiance ; les goûters post-balades ont été appréciés. 11 personnes ont participé à la marche de Compostelle qui a eu lieu à Cruet. Le qi-gong compte de plus en plus d’adeptes ; certains jeudis ont rassemblé jusqu’à 22 participants. L’aquagym s’est développée aussi ; une convention a été signée par le club avec Adelpia en octobre ; ceci permet une offre élargie de créneaux horaires accessibles à nos adhérents. Nous avons participé au Challenge Pétanque organisé par Belmont le 1^{er} juin 2013 à Saint-Genix. Dans un autre genre, notre thé dansant du 20 octobre a réchauffé les jambes et le cœur d’environ 120 mordus de danse.

Pour la détente, une séance de sophrologie nous a été proposée chaque semaine.

Pour nous dérouiller les neurones, nous avons eu le choix entre les jeux de cartes chaque semaine en période hivernale, le scrabble une fois par mois et le concours de dictée une fois par an.

Pour changer d’horizon et entretenir l’amitié, notre sortie à la journée a eu lieu dans les Monts du Lyonnais le 10 septembre. Avec le Club de Belmont, nous avons pu découvrir les Floralies de Bourg-en-Bresse le 13 novembre. Et, toujours très appréciés, notre repas de printemps à l’Escale à Montferrat le 22 mai et notre repas de fin d’année à la salle des fêtes le 23 novembre nous ont réunis dans une ambiance chaleureuse.

Avec près d’une centaine d’adhérents et un tel choix d’activités, notre club est bien vivant ; chacun y trouve son bonheur. Le club est ouvert à tous ; avec lui, finis la tristesse des jours gris et l’ennui de la solitude ; n’hésitez pas à venir nous rejoindre.

Renseignements auprès de la présidente Marie-Louise Chambe :
04 76 05 56 62.

Association Communale de Chasse

Pour la saison 2013/2014, 4 lièvres, 5 chevreuils et 6 sangliers ont été prélevés. On est bien loin du record de l’année dernière, une année exceptionnelle avec 17 sangliers abattus. Sur le département de la Savoie en 2013, le taux de prélèvement en sangliers est en moyenne la plus faible depuis une dizaine d’années (1 200 sangliers au 31/10/2013 contre 2 250 à la même époque en 2012). Deux raisons

peuvent expliquer cela, d’une part, par un prélèvement important au cours de la saison précédente et un renouvellement de population moins important d’autre part, à cause notamment des conditions climatiques très sévères durant la fin de l’hiver et le printemps. Une bonne régulation des populations évite beaucoup de dégâts dans les semis ainsi que des pertes financières pour les agriculteurs.

À noter que la population de chevreuils se porte bien, la société ayant obtenu 1 bracelet supplémentaire pour la saison.

Le temps étant souvent pluvieux, seulement 4 lièvres ont été prélevés ce qui permettra aux populations de s’accroître.



La société a organisé le 6 avril 2013 un repas de chasse où les convives ont pu déguster le sanglier préparé par Laurent Bellemin-Magninot dans la joie et la bonne humeur.

Contact : Laurent Bellemin au 06 25 18 64 11

Association des Familles

N’hésitez pas à rejoindre le groupe “gym” pour pratiquer le renforcement musculaire, l’aérobic ou le step le jeudi soir de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes.

Des billets pour le parc Walibi à tarif intéressant sont proposés.

Une sortie familiale au zoo de Saint Martin la Plaine est organisée le dimanche 18 mai 2014.

Pour tous renseignements et inscription, s’adresser à Isabelle Bovagnet : 04 76 32 99 94



Groupe vocal “si l’on chantait”

Notre passion : Le chant

Notre motivation : Les représentations

Notre détermination : pour toujours plus de difficultés

Le Groupe Vocal “si l’on chantait” n’a, cette année encore, pas manqué de dynamisme.

A l’initiative de la Fédération Musicale de Savoie, Véronique notre “Chef voix” a participé à trois formations de Chef de Chœur ; formations qu’elle a beaucoup appréciées et dont elle a plaisir à nous faire profiter.

Il y a aussi les concerts :

Le 14 avril 2013, à l’église d’Aoste, avec les chorales “Le Chœur du Lac” et “Les Grillons” de St Pierre d’Alvey, concert donné au profit de l’Association Verticale.

Le 8 décembre 2013, à l’église des Echelles, avec “Music’Yenne” et “Les Grillons”. Nous étions invités par le Père Joseph Tombozafy, prêtre malgache. La recette, en faveur d’une communauté de Madagascar, aide à financer la construction d’un dispensaire et d’une école.

Le 15 décembre 2013 à Modane, - invitation pour le plaisir ! - avec la chorale locale “Le Petit Bonheur”.

Les associations

Notre groupe travaille d'arrache-pied à l'élaboration du concert des 20 ans, prévu à la salle des fêtes d'Avressieux, le week-end du 29 novembre 2014 : une soirée pleine de surprises vous y attend, notre chef Yves Cibert nous concoctant toujours des interprétations très élaborées.



Et puis, le côté festif :

À la rencontre, attendue, chaque semaine, il faut ajouter le repas annuel où, dans une ambiance fort sympathique, tous les volontaires y vont de leurs chants, de leurs contes et de leurs petites histoires. La convivialité, c'est le ciment de notre aventure et de notre longévité.

Contact : au 04 76 32 84 90 (Lucette)

ou 04 76 07 63 45 (Dominique) - www.silonchantait.com

Amicale Sportive

Le club de basket d'Avressieux a vu le jour en 1937 et, encore aujourd'hui, les ballons rebondissent régulièrement dans le village. Cette année notre club compte trois équipes de joueurs motivés dont les résultats sont très encourageants et nous espérons que le plaisir de jouer qui caractérise cette activité attirera encore de nouveaux membres durant les années à venir.

En effet, l'Amicale sportive Avressieux est affiliée à l'UFOLEP dont la règle dominante est "le plaisir de jouer et le respect des autres". Évidemment cette règle est valable pour tous mais il est important de l'inculquer dès le plus jeune âge. C'est ainsi que notre club fait signer une charte de "bonne conduite" (En accord avec les parents pour les plus jeunes). L'UFOLEP souhaite ainsi que le plaisir de jouer passe avant l'envie de gagner et, dans ce cadre, le règlement impose dans les jeunes catégories que tous les joueurs jouent le même temps durant un match.



D'un point de vue sportif, le basket est un sport dans lequel le respect d'autrui est fondamental. C'est un jeu collectif avec ballon dans lequel les contacts physiques sont interdits. Il favorise le lancer avec habileté plutôt qu'avec force et permet à la fois de développer la motricité et l'esprit d'équipe.

Les entrainements de ces jeunes sportifs sont bien sûr adaptés. Les exercices sont courts, variés et ludiques. On insiste sur la découverte et l'apprentissage des bases du basket que sont : le dribble, l'utilisation

du pied de pivot sans marcher... Aujourd'hui en ce qui concerne l'encadrement ce sont le plus souvent des parents, d'actuels ou anciens basketteurs qui prennent sur leurs temps pour transmettre la passion du basket aux tous petits. Le rôle de tous ceux qui s'impliquent spontanément dans l'entraînement, l'accompagnement et l'encouragement des joueurs mérite toujours d'être salué.



La saison de basket se déroule sur une période allant du mois de septembre au mois de mai. Les entrainements ont lieu le mercredi après-midi pour les plus jeunes (de 7 à 14 ans) et le lundi soir pour l'équipe loisirs féminines (à partir de 20 ans). Les matchs se déroulant les samedis après-midi pour les mini-poussins, les poussins, les benjamins, les minimes et les soirs de semaine pour les équipes loisirs.

Tous ceux qui ont envie de bouger et de faire partie des équipes sont invités à nous contacter. **Retrouvez toutes les informations pratiques sur : www.avressieux.basket.free.fr**

L'amicale sportive Avressieux participe également à l'animation du village à travers l'organisation de la traditionnelle "soirée choucroute" qui se déroule début mars et qui vient saluer l'arrivée du printemps et permet à tous de se retrouver lors d'une soirée festive et musicale.

La grande fête d'été -organisée conjointement par plusieurs associations du village- se déroule début août et permet de venir déambuler ou de participer au vide-grenier et de venir déguster la paëlla de saison. Encore un grand merci à tous ceux qui s'impliquent très spontanément dans ces diverses activités. C'est grâce à leur participation que le basket peut continuer à animer la vie sportive d'Avressieux.

Contact : Laurence Pinol au 04 76 37 59 06

La maison des jeunes

Cette année écoulée, la Maison des Jeunes et de la Culture a changé de bureau :

- Sylvain BAZIN : nouveau président
- Samuel DEBAUGE : trésorier
- Ludivine BAZIN : secrétaire

Une remise en état (peinture, sol, ...) a été effectuée pour redonner un "coup de jeune" au local. Ces travaux ont été faits par nos soins.

La Maison des Jeunes compte 25 adhérents, tous très heureux d'intégrer la vie associative de la commune et l'animer par le méchoui au mois de juillet. Cette année, si la météo le permet, nous espérons organiser ce méchoui en plein air.

Contact : Sylvain Bazin au 06 77 41 52 49

Yvette nous parle de sa jeunesse en Algérie, née à Constantine, son père militaire de carrière est muté à Sétif ville située dans les Hauts Plateaux à 1 100 mètres d'altitude, au sud de la Kabylie. L'hiver y est très froid avec de la neige, et l'été le soleil est brûlant. Elle fréquente l'école religieuse, son quotidien et ses loisirs elle les trouve dans cet environnement. En épousant Roland, militaire lui aussi son affectation les conduit en Tunisie puis au Maroc. C'est là que la famille s'agrandit : 5 de leurs 6 enfants y sont nés. Ils forment une famille très unie et chaleureuse. A leur retour en France, étape à Marseille où naît leur 6^e enfant. Une nouvelle affectation militaire les conduit à Modane où Roland fait son retour à la vie civile. Et les voici à Avressieux depuis 1962. Depuis toujours Yvette adore tricoter : avec 15 petits-enfants et 8 arrière petits-enfants il en a fallu des pelotes de laines pour faire plaisir à tout ce petit monde ! Fidèle à la religion elle fait tout pour assister aux différentes messes de la paroisse St Benoit du Guiers, avec l'aide d'amis fidèles pour le transport.



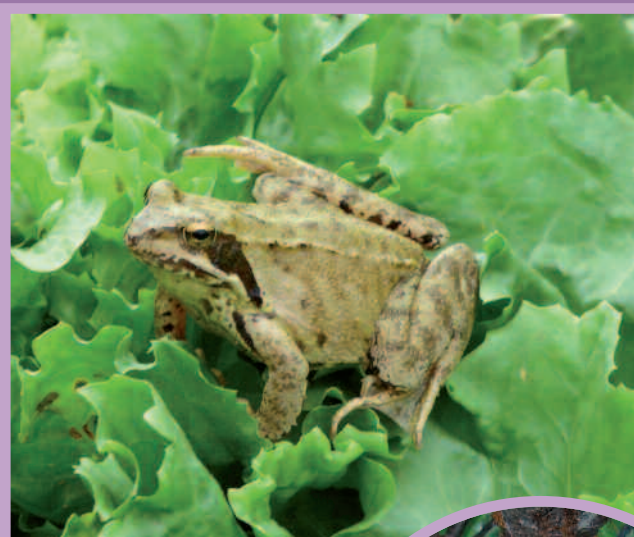
Francina nous livre une vie passée dans la boucherie ! Avec Albert son époux, durant 16 ans à St Genix puis à Cognin jusqu'en 1980, ils ont œuvré dans la viande et la charcuterie. C'était l'époque où les saucisses accrochées au plafond voisinaient un peu avec la lessive des trois enfants.... Combien de kilos de saucissons, pâtés et autres délicieuses cochonnailles faisaient le régal des clients, tant au magasin que lors des tournées, avec selon la saison, le meuble glacière soigneusement pourvu de pains de glace. Il lui arrivait quelquefois d'aller à l'abattoir ; fébrilement elle devait tenir la boucle pendant qu'Albert tirait sur la bête, toujours de belles bêtes du pays, dit-elle. Lorsqu'elle évoque quelques belles vacances en Bretagne, avec "son Albert" ce sont de doux souvenirs pleins de nostalgie qui voyagent dans son esprit.

Tendresse

*Ma tendresse est pour toi Petit Etre
Petit bout de presque moi qui vient de naître
Bébé d'Amour, bébé velours
Tes menottes potelées, petits délices à bizouiller
Tes petons roses et doux... le satin de ton cou
Concentré de douceur à bercer sur mon cœur
Ma princesse, ma toute petite
S'il te plaît ne grandit pas trop vite !
Laisse moi te regarder et du temps pour t'aimer...
Voici ta première patinette
Tu glisses tu voles tu dances
Tu grandis et prends de l'assurance...
Petit être plein de vie, de tous ces va et viens
Même le canapé du salon s'en souvient !
Mais les années passent... 18 ans déjà... c'est la vie mignonnette
Aujourd'hui je t'attends et te guette par la fenêtre...
Ma Doucette, mon bonheur
Pour toujours je te garde au fonds de mon cœur...*

*Ma tendresse est pour toi Douce Amie
Ma toute belle, ma tourterelle
Ton sourire éclatant tes beaux yeux de velours
Ton corps en chamade mais ton cœur plein d'amour
Papillon blessé, les ailes brûlées.
Je me souviens nos ballades, nos fou rires
Nos regards, nos silences,
Drôles de ballets, drôles de danses,
Et ce mois d'août... quelle histoire...
A plus tard... un jour ... quelque part...
Oh tu me manques Douce Amie...*

*Ma tendresse est pour toi Petite Mère
Le poids des années, les yeux usés
Tu n'étais plus valide... la maison est bien vide...
Aujourd'hui « maison des vieux », pour toi c'était le mieux
Des amies de ton âge... le regard en voyage...
Tes lunettes, ton fauteuil, ta sacoche en bagage.
Du temps pour penser du temps pour raconter
Car tu n'as rien perdu de ta lucidité !
Alors du temps pour les jeux, la gym douce, dessiner
Sourire retrouvé et toujours l'envie de chanter !
Et moi je viens, je voulais te gâter...
Madame est sortie... c'est la fête aujourd'hui
Pas le temps de s'ennuyer « chez les vieux »
Mais c'est très bien c'est tant mieux !
Je reviendrai, encore, un autre jour
Le temps presse, le temps court
Bientôt un anniversaire, je serai près de toi Petite Mère...*





COULEUR

Au fil des quatre saisons,
De mon pinceau et ma palette,
Je saisis, sur la toile, les tons
De la nature en fête.
Revoilà le printemps. La nature se réveille,
Et déjà le soleil

Inonde de ses rayons dorés
La campagne ressuscitée.

Je pose du vert clair aux prés qui reverdissent ;
Du blanc aux perce-neige qui reflowerissent,
Premières fleurs échappant au trop tenace hiver ;
Du jaune pour les jonquilles, narcisses et primevères.
Les pluies qui font germer la graine
Dessinent un arc au ciel ;

Indigo, violet, mauve y font comme une traine.
Mon pinceau les étale comme un rayon de miel.

Arrive l'été avec le temps des fenaisons,
Les herbes odorantes des foin coupés.
Les coquelicots d'un rouge vermillon
Rougissent les champs de blé dorés.

Alors ma toile se pare
De nuances ensoleillées,
Chaudes comme les jours d'été
Et la douceur du soir.

Puis l'automne vient orner de teintes jaunes orangées
Les feuilles de la forêt qui jonchent les sous-bois.
Mes toiles s'imprègnent de tons châtaigne, ocrés,
Du beige de la noix.

Enfin la neige recouvre de son manteau blanc
Toute cette végétation endormie pour de longs mois.
Je peux alors poser sur un blanc scintillant
Quelques reflets bleutés et froids.